

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
ET DU
COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

SEPTIÈME ANNÉE. — 1858.

NANCY,
A. LEPAGE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.
—
1858.

MÉMOIRES.

NOTICE SUR LA DÉCOUVERTE FAITE EN 1828, SUR LE TERRITOIRE
DE MARTIGNY-LÈS-LA MARCHÉ, DÉPARTEMENT DES VOSGES,
DE CINQ COMPEDES OU ENTRAVES SERVANT À ACCOUPLER
DEUX À DEUX, PAR LES PIEDS, LES CAPTIFS OU VAINCUS QUE
LES ROMAINS EMPLOYAIENT À LEURS TRAVAUX PUBLICS.

En 1828, sur le territoire de Martigny-lès-La Marche, dé-
partement des Vosges, tout contre le chemin de grande com -

munication de Darney à La Marché, qui n'a été exécuté que plus tard, et sur le bord de l'antique voie romaine de Langres à Metz, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui, des enfants, en gardant leurs bestiaux et s'amusant dans un ravin assez profond qui traversait la voie antique et où jadis avait existé un pont, aperçurent un objet de couleur noire qui leur sembla être une racine d'arbre ; ayant voulu la découvrir avec un bâton, ils reconnurent que cet objet était une espèce de chaîne très-forte, qui était oxidée par la rouille ; l'ayant tirée de terre, ils cherchèrent ensuite s'ils ne trouveraient pas d'autres chaînons de la prétendue chaîne, et ils découvrirent successivement, à la même place, quatre autres objets semblables, plus ou moins complets, qu'ils portèrent chez le maréchal-ferrant de Martigny, pour les vendre comme de la ferraille.

M. Ménestrel, maire de Martigny, informé de cette découverte, sachant que M. Le Paige, ancien inspecteur des eaux et forêts et député des Vosges, demeurant à Darney, s'occupait de réunir des objets antiques, et jugeant, par la forme des objets trouvés, que ce pouvait être quelque chose de curieux, acheta du maréchal-ferrant celui des cinq objets trouvés qui était le mieux conservé (dont nous donnons ici le dessin exact 1/2 de grandeur naturelle), et l'envoya à M. Le Paige.

Après un examen scrupuleux, M. Le Paige reconnut que la chaîne ici représentée était le *compedes* des anciens, servant à accoupler deux à deux, par les pieds, les captifs ou vaincus que les Romains employaient pour faire exécuter leurs travaux publics. Il paraît donc probable que les cinq compedes qui ont été trouvés dans le ravin de la voie antique de Langres à Metz, sur le territoire de Martigny, unissaient deux à deux dix captifs gaulois employés, comme

vaincus, à la construction de ladite voie, et que ces misérables, surchargés de travaux et de mauvais traitements, y ayant peut-être succombé, auront été enterrés en cet endroit avec l'instrument de leur captivité ; car il est à remarquer que ces compedes étaient encore rivés ; et si l'on s'était rendu sur les lieux pour y examiner le sol avec attention, lors de la trouvaille, on aurait, sans aucun doute, découvert les ossements de ces malheureux.

La découverte de ces compedes, qui avaient en longueur 54 centimètres et pesaient chacun 4 kilogr. 420 grammes, est pour les amateurs d'antiquités une chose remarquable et digne de curiosité, puisque jusqu'alors les fouilles archéologiques n'ont rien procuré de semblable, à ce que je sache. J'ai consulté Monfaucon, le savant auteur de l'Antiquité expliquée, ainsi que les divers ouvrages de l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, infatigable et zélé archéologue de notre époque, et je n'ai vu nulle part, dans leurs écrits, qu'ils aient jamais rien rencontré d'analogue à nos compedes. (N° 1^{er} de la planche.)

Martigny-lès-La Marche, dont nous venons de parler, qui se trouve sur l'antique voie romaine de Langres à Metz, présente sur son territoire, ainsi qu'aux environs, des traces remarquables de substructions antiques ; on y a trouvé, à diverses époques, des monnaies romaines en or, en argent et en bronze, ainsi que divers objets de l'époque gallo-romaine. Dans le bois des Cerisiers, distant d'environ deux kilomètres de Martigny, M. Le Paige avait découvert précédemment onze tumuli et en avait exploré un qui ne lui a donné pour résultat qu'un vase cinéraire en terre cuite, qui se trouvait au centre d'un amas circulaire de pierres placées sans ordre, ayant cinquante centimètres d'élévation. A quelque distance de ces sépultures, on retrouve encore,

dans le bois de Crainvilliers, un nombre à peu près égal de tumuli, beaucoup plus élevés et d'un plus grand diamètre que ceux qui ont été découverts dans le bois des Cerisiers ; mais ils n'ont pas été explorés jusqu'à présent.

M. Ménestrel, maire de Martigny, a aussi transmis à M. Le Paige, de Darney, divers autres objets antiques et des monnaies romaines découvertes dans ces mêmes lieux ; le fer de lance en fer oxidé, mais parfaitement conservé, dont la douille destinée à recevoir la hampe de bois n'a reçu aucune fracture, et qui est représentée ci-contre, faisait partie de l'un de ses envois. (N° 4 de la planche.)

M. Le Paige conserve dans son cabinet deux objets antiques provenant aussi de Martigny :

Le premier est une fibule circulaire en bronze, légèrement évidée à sa surface en conservant un bord de deux millimètres ; cet évidement (si je puis ainsi parler) était rempli par une espèce de mastic ou d'enduit, existant encore aujourd'hui, qui était recouvert d'une feuille d'argent d'un demi-millimètre d'épaisseur et fixé sur la fibule au moyen de six petits clous de bronze à tête bombée et argentée, ornée d'un cercle de petites perles. Une notable partie de cette feuille d'argent, ainsi que des ornements qui la décoraient, se trouve aujourd'hui détruite, mais le n° 2 de la planche ci-jointe donne une idée suffisante de cet objet ; en dessous de la fibule on voit encore parfaitement la place où était attaché l'ardillon, ainsi que le petit crochet qui le fixait.

Le second est une plaque en cuivre, de forme ovale, couverte d'une patine assez épaisse, ayant dû servir à décorer un ceinturon ; elle représente, en demi-relief, une tête de Méduse bien conservée ; en dessous, se remarque

une petite queue en fer qui a dû servir à fixer cette ornementation sur le cuir. (N° 3 de la planche.)

Bar-le-Duc, 25 septembre 1889.

C^{te} DE WIDRANGES.

